

## LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

# Responsable de structures d'accueil de loisirs péri / extrascolaire / séjours (h/f)

### DEFINITION DU POSTE

#### Cadre d'emploi :

Animateur territorial / adjoint d'animation titulaire du BPJEPS ou tout diplôme équivalent Animateur

Type d'emploi : Poste permanent à temps complet

#### POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

Direction : Education

#### Sous la responsabilité hiérarchique

directe : les coordinateurs du pôle péri / extra-scolaire

#### RECRUTEMENT ET REMUNERATION

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

Rémunération selon conditions statutaires

### CONDITIONS D'EXERCICE

#### Temps de travail :

Temps de travail annualisé sur une base de 36h30

Congés : 25 jours + 8 jours de RTT

#### Particularités :

6 jours de RTT supplémentaires au titre de la reconnaissance de la pénibilité du métier)

Lieu d'exercice en fonction des nécessités de service

Horaires fractionnés irréguliers (amplitude horaire possible de 7h30 à 18h30)

**Avantages** (\*sous conditions de 6 mois de présence effective)

- Prime annuelle
- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.

### CONTEXTE

Chatillon, ville labellisée UNICEF dispose de 13 accueils de loisirs pour un public âgé de 3 à 11 ans.

Si vous avez le goût du travail en équipe, le sens des responsabilités, si vous êtes créatif, dynamique et souhaitez favoriser l'épanouissement de l'enfant, le métier de responsable de structure d'accueil de loisirs vous offre de nombreuses possibilités d'évolution.

Avant et après l'école, durant le temps de restauration, les mercredis et pendant les vacances scolaires, vous aurez en charge la gestion pédagogique et administrative d'une structure.

### MISSION (ou) ACTIVITES PRINCIPALES

#### Cadre réglementaire et législatif :

Vous évoluerez strictement dans le cadre des réglementations et des législations qui régissent votre cadre d'exercice supplée par le cadre de la Fonction Publique Territoriale

Construire et proposer, avec son équipe et en cohérence avec le projet éducatif de la Ville, le projet pédagogique et le projet de fonctionnement pour l'accueil des mineurs sur les temps périscolaires, extra scolaire ou durant les séjours .

Participer au développement de projets contractualisés et transverses ( citoyenneté et responsabilisation, prévention etc...) en lien avec les nouveaux projets de territoire. Organiser et coordonner la mise en place des activités qui découlent du Projet Educatif

Être responsable du projet global de la structure sous l'autorité de la direction du Service de l'Education.

- Assurer la gestion administrative et financière de sa structure.
- Participer aux évènements de la structure et de la Direction de l'Education (soirée parents, fête des enfants, etc.).

Développer la communication auprès des familles

Communiquer autour des actions et des projets de l'accueil de loisirs

Sur la base du volontariat, assurer l'organisation, la gestion et l'encadrement d'un séjour de vacances.

### PROFIL

BAFD et /ou équivalence diplôme des métiers de l'animation

\*connaissances du cadre législatif relatif à l'accueil de mineurs

\*connaissance du cadre législatif du cadre d'emploi

\* Qualités relationnelles et pédagogiques

\* Sens de l'organisation et de la rigueur

\* Ponctualité et assiduité indispensables

\* Sensibilité à l'accueil des enfants porteurs d'un handicap

\* Sens des responsabilités

\* Sens du service public

Date limite de candidature :

15/11/2023

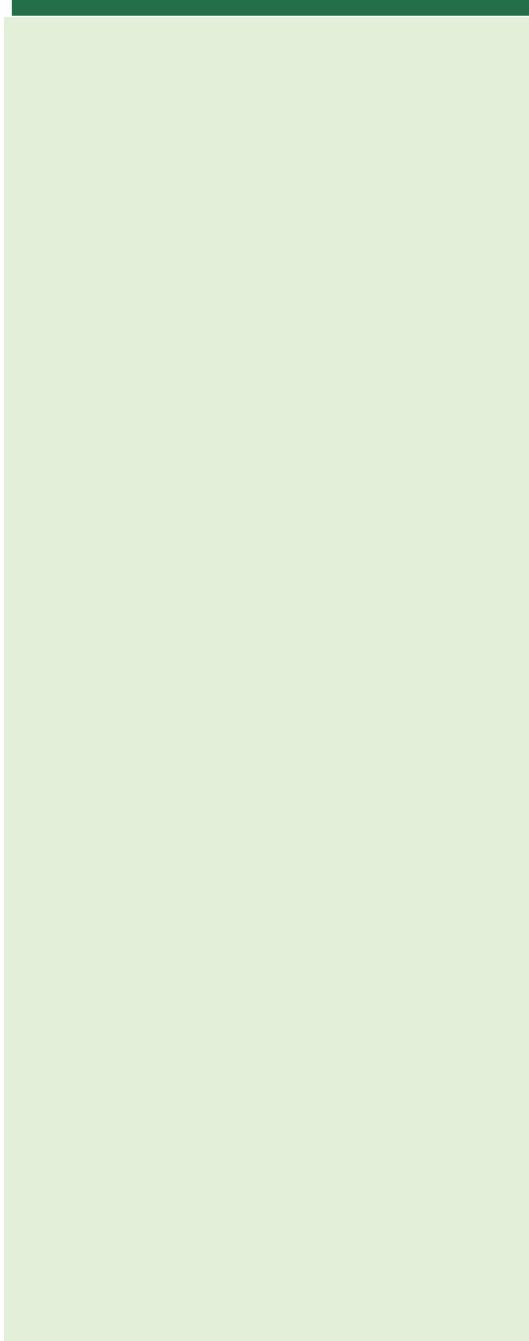
Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la Maire, 1 place de la libération - 92320 CHÂTILLON  
ou candidature@chatillon92.fr



## LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

-



**Date limite de candidature :**  
**15/11/2023**

Envoyer CV et lettre de motivation à :

**Madame la Maire, 1 place de la libération - 92320 CHÂTILLON**  
**ou candidature@chatillon92.fr**